Délibération N°2023-39

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Manche

Extrait du registre des délibérations

Accusé de réception en préfecture
050-215005398-20230907-DCM2023-39-DE
Date de télétransmission : 11/09/2023
Date de réception préfecture : 11/09/2023

Date de la convocation :
01/09/2023

Date d'affichage :
01/09/2023

Nombre de conseillers :
Elus : 19
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 19

Séance du 7 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept du mois de septembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :
CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LEBIGOT Elodie, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PAPON Anne-Laure, PLANQUE Yves, POREE Thierry.

Etaient absents/excusés :
BILLET Anne (pouvoir donné à MABIRE Isabelle), DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), DUPLESSIS Sophie (pouvoir donné à DENIS Daniel), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), TRAVERS Rémy (pouvoir donné à CABART Ludovic).

Secrétaire de séance : MABIRE Isabelle

Délibération n° 2023-39 : Demande de subvention du Secours Populaire pour l'organisation de la Journée des oubliés des vacances

L'association a organisé le 23 août dernier une journée à Cobac Parc en Bretagne pour 620 Manchois. Pour faire face à l'augmentation des familles aidées par le Secours Populaire de Saint-Pierre-Église, un car de voyageurs a été mis à disposition.

Le coût prévisionnel global de cette journée est estimé à 20 468 €. Le coût du transport pour les habitants de Saint-Pierre-Église s'élève à 622.50 € (car partagé avec Quettehou).

Vu l'avis favorable de la commission finance,

L'assemblée, à l'unanimité :

- ACCORDE au Secours populaire (fédération de la Manche) une subvention de 150 euros au titre de l'organisation de la Journée des oubliés des vacances.

Extrait certifié conforme,
A Saint-Pierre-Église, le 7 septembre 2023.

Le Maire,

MAIRIE DE ST-PIERRE-EGLISE (Manche)

Daniel DENIS